

SARL FRICAUDET LARROUMET SALOMONI, Société d'avocats, comparant par **Maître Laurine SALOMONI**
Avocate au Barreau du Val-de-Marne - 2 bis rue des 2 Communes - 94300 Vincennes - **Tel. : 01 47 88 26 92**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL -
Place du Palais - Rez-de-chaussée - bâtiment nord - Salle A, B ou J

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 25 JUIN 2026 À 9 H 30

Aux requête, poursuites et diligences de : La société JSA, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, prise en la personne de Maître Jim Sohm, mandataire judiciaire, dont le siège social est situé 18 rue Georges Clémenceau 78000 Versailles, et dont l'établissement secondaire est situé 42 ter boulevard Rabelais 94100 Saint-Maur-Des-Fossés, **agissant en qualité de mandataire liquidateur à la liquidation judiciaire de**

Ayant pour avocat **Maître Laurine SALOMONI**, membre de la **SARL FRICAUDET LARROUMET SALOMONI**, Avocat au Barreau du Val de Marne.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

AU PERREUX-SUR-MARNE (94170)

103 avenue Pierre Brossolette - 1 allée de l'Alma

Dans un ensemble immobilier cadastrés section AM n°115 pour 2 a 62 ca, savoir les lots n°2, 3, 4, 6 et 12 du règlement de copropriété **LOTS N°s 2 - 3 - 4 et 12** ONT ÉTÉ RÉUNIS, pour former **UN LOCAL COMMERCIAL**, d'une superficie loi Carrez totale de **119,35 m²**, au rez-de-chaussée comprenant : bar, tabac, restaurant, 2 sanitaires, cuisine, couloir, remise. Il existe une trappe donnant accès à LA CAVE au sous-sol.

Avec les 378/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 1 998/1000^{èmes} des parties communes particulières du bâtiment.

LOT N°6 : Au 1^{er} étage, **UN APPARTEMENT**, d'une superficie loi Carrez totale de **49,16 m²** composé : séjour, 2 chambres, salle de bains avec WC, cuisine,

Avec les 145/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 1932/1000^{èmes} des parties communes particulières du bâtiment.

L'INOCUPATION DES BIENS SERA À VÉRIFIER LE JOUR DE LA VISITE

MISE à PRIX : 250.000 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 25.000 €. Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau du CRETEIL, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à VINCENNES, le 27 Avril 2026 signé, **Maître Laurine SALOMONI**

RENSEIGNEMENTS : 1°) **SARL FRICAUDET LARROUMET SALOMONI**, Société d'avocats, comparant par **Maître Laurine SALOMONI**, Avocate au Barreau du Val-de-Marne - 2 bis rue des 2 Communes - 94300 VINCENNES - **Tel. : 01 47 88 26 92**. 2°) **M^e Julie COUTURIER** membre de **JCD Avocats**, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - **T. 01.56.59.29.45 de 10h à 12h**. Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL (RG N° 25/00010), et en copie au Cabinet de M^e Julie COUTURIER.

Renseignements sur sites Internet : **www.avoventes.com et www.licitor.com**

VISITE SUR PLACE LE MARDI 16 JUIN 2026 À 14 HEURES 30